

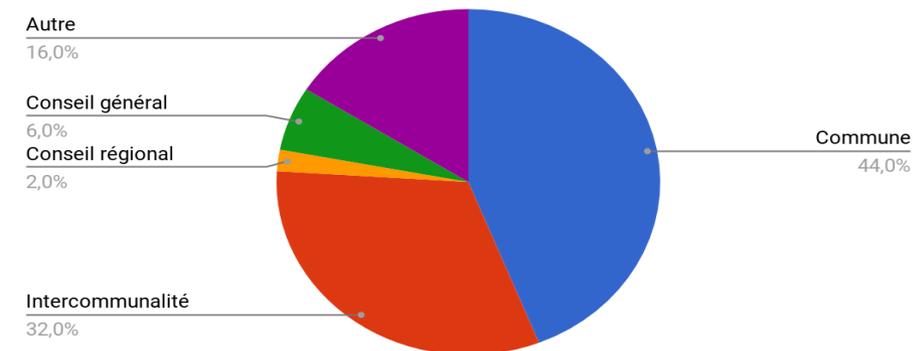
EVOLUTION DES URBANISTES DANS LES TERRITOIRES ENTRE 2003 ET 2016 SUR UN ÉCHANTILLON DE 100 ADHÉRENTS D'UT :

Avec commentaires

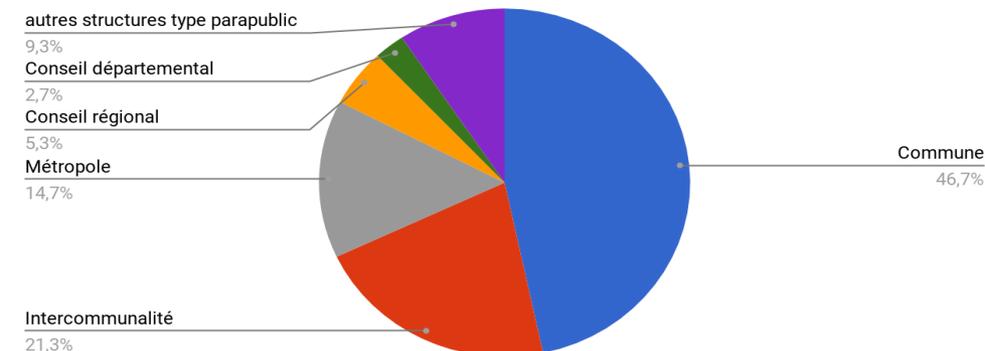
DOCUMENT DE TRAVAIL au 21 mars 2018

Marie PAUGET + Bernard LENSEL + Jacques GRANGE /

Type de collectivité territoriale ou d'intercommunalité où travaillent les urbanistes en 2003

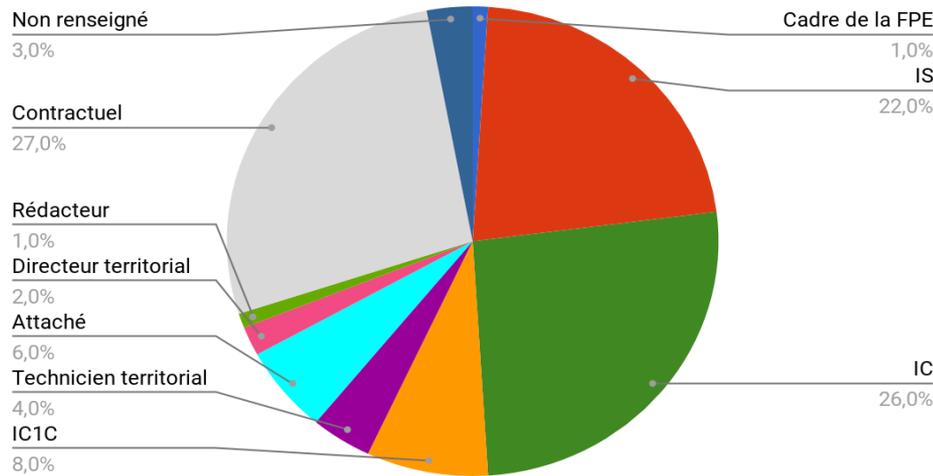


Type de collectivité territoriale ou d'intercommunalité où travaillent les urbanistes (titulaires) en 2016

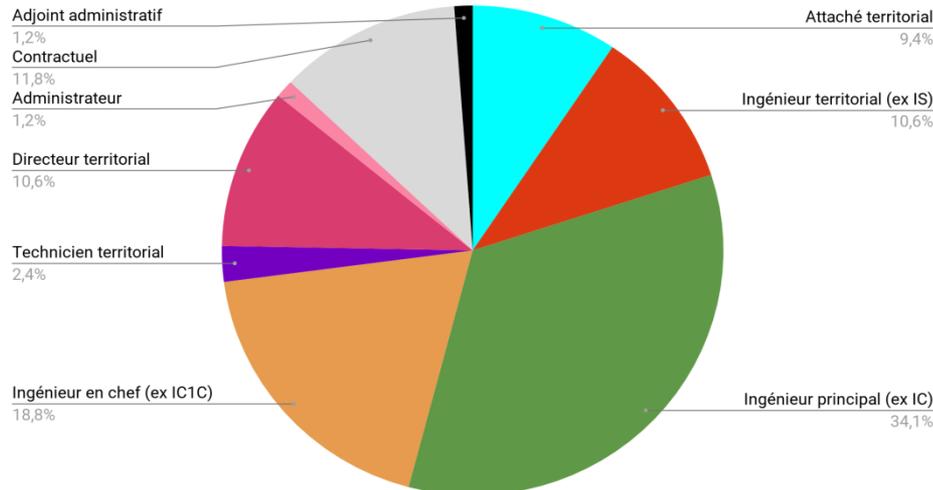


Les données constatées sont assez constantes : on note un tassement de la présence d'urbanistes dans les conseils départementaux (surtout) et dans les conseils régionaux (aussi). En revanche, la place des urbanistes dans les communes se maintient tout à fait, tandis que les intercommunalités et les métropoles connaissent un cumul global supérieur de 4% environ en 2016.

Statut des fonctionnaires + part des contractuels en 2003

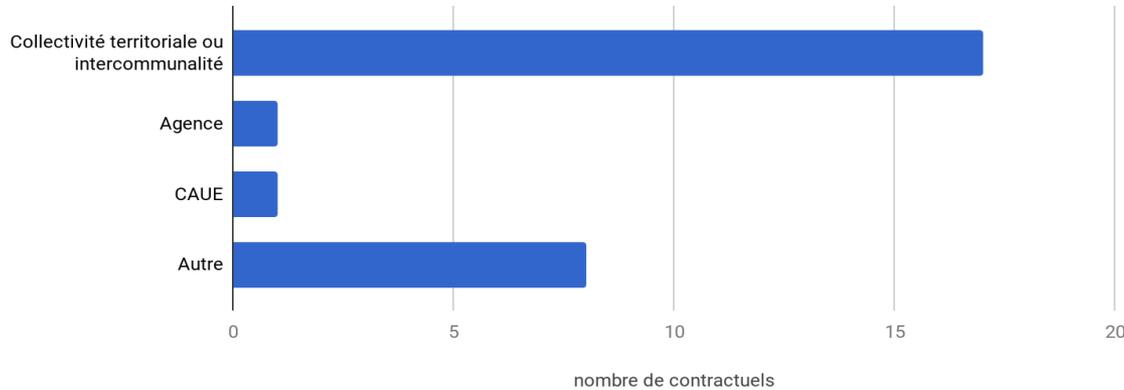


Statut des fonctionnaires + part des contractuels en 2016

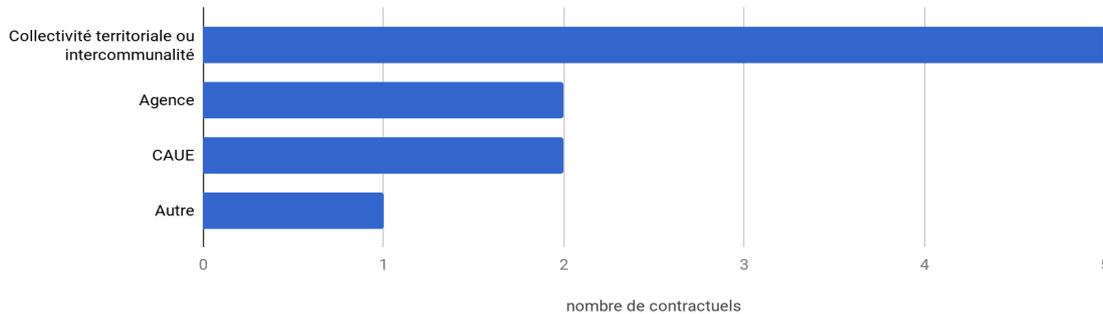


Le nombre total de contractuels semble en baisse, même si les études du CNJU ont relevé un très grand nombre de contractuels pour un premier emploi. Les attachés territoriaux n'augmentent qu'assez faiblement, malgré la fermeture du concours d'ingénieur aux formations universitaires en 2007. Les grades supérieurs (administrateurs et directeurs territoriaux pour la filière administrative ; ingénieurs en chef et ingénieurs principaux pour la filière technique) sont en nette augmentation.

Zoom sur les structures des contractuels en 2003



Zoom sur les structures des contractuels en 2016

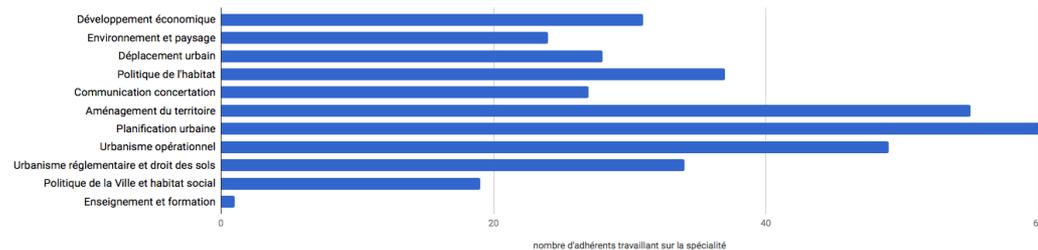


Les contractuels sont répartis de façon plus complète entre les différents employeurs, fonction publique territoriale et para-public (Agences et CAUE). Il s'agit là essentiellement d'un effet de l'ouverture des statuts de l'association, en relais de représentations qui ont périclité.

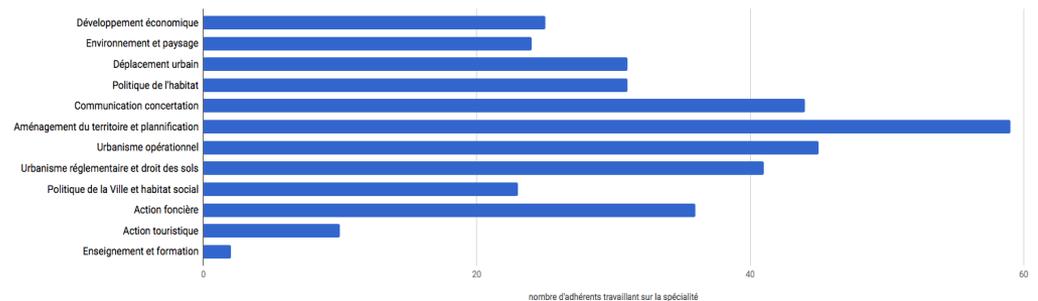
Une multiplicité des domaines traités est confirmée : un léger tassement du développement économique et du volet environnement et paysage est constaté. En revanche, on peut noter un surcroît d'activité dans les domaines de l'action foncière (mieux cernée), de l'urbanisme réglementaire, de l'action touristique (domaine émergent), de la communication et de la concertation, ainsi que (à une échelle moindre) de l'enseignement et de la formation.

Les déplacements urbains, les politiques de l'habitat, la politique de la ville restent des domaines stables.

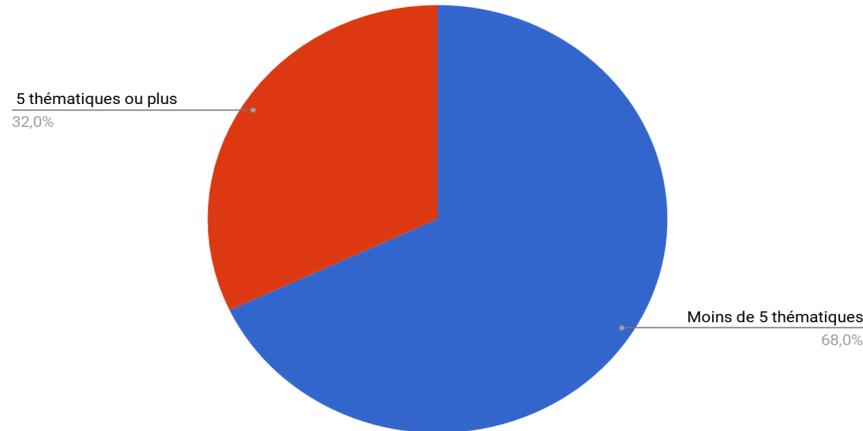
Domaines d'intervention des urbanistes en 2003



Domaines d'intervention des urbanistes en 2016

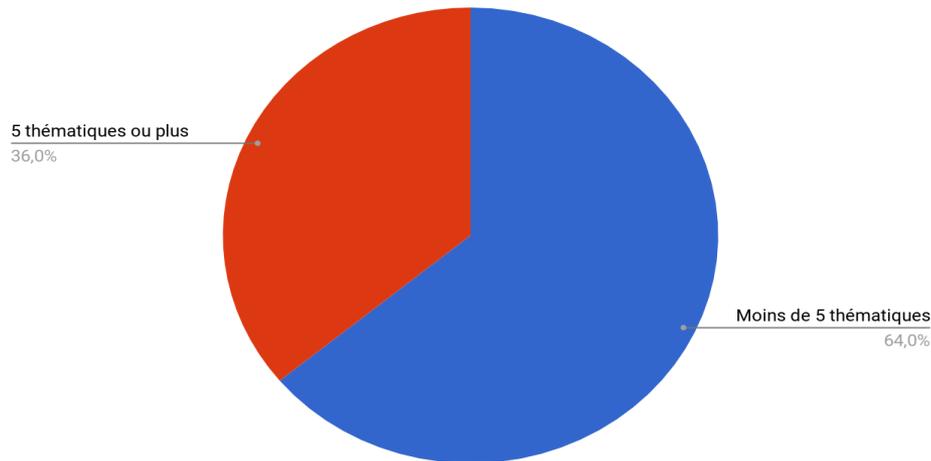


Nombre de thématiques traitées en 2003 dans la pratique des urbanistes

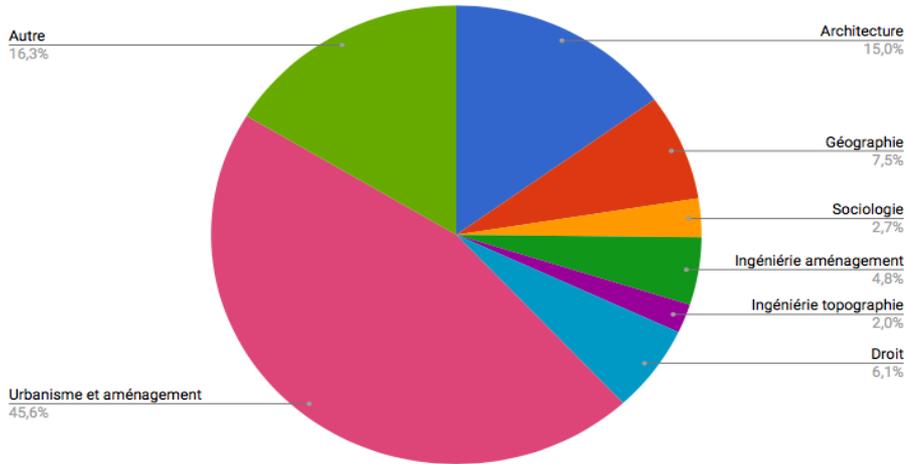


Les thématiques sont en léger développement, quant au nombre d'entre elles traité par professionnel.

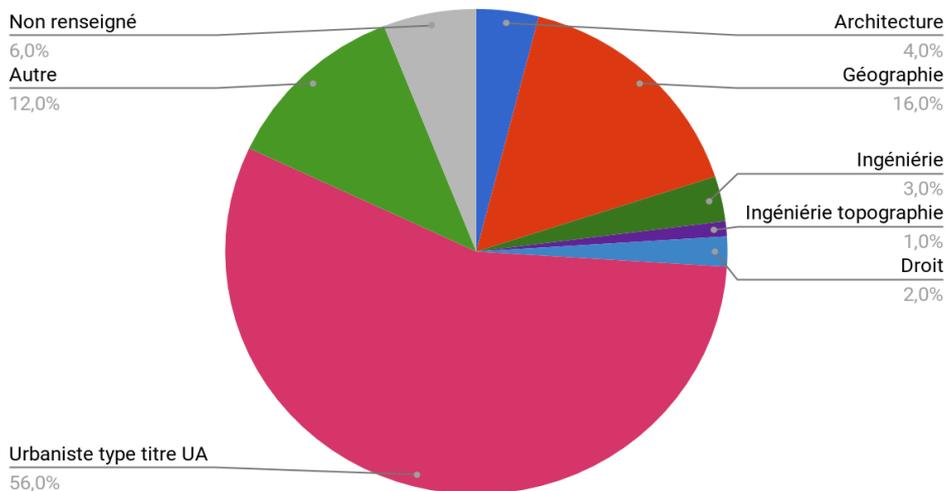
Nombre de thématiques traitées en 2016 dans la pratique des urbanistes



Formation principale des urbanistes en 2003

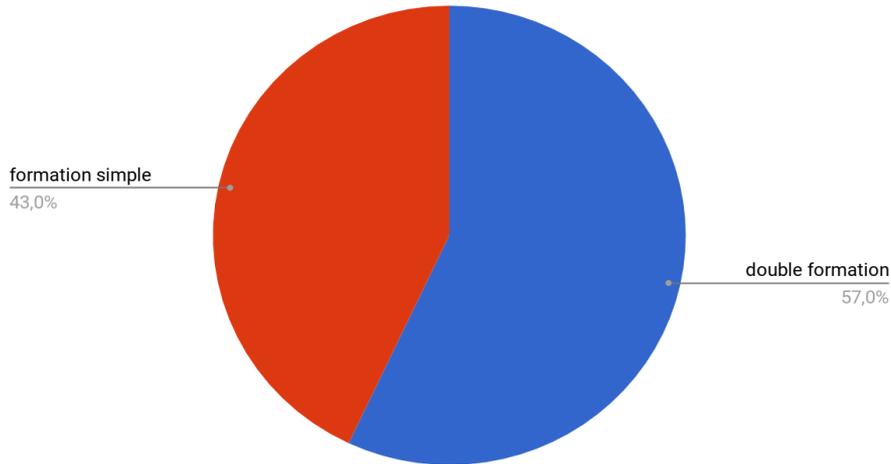


Formation principale des urbanistes en 2016

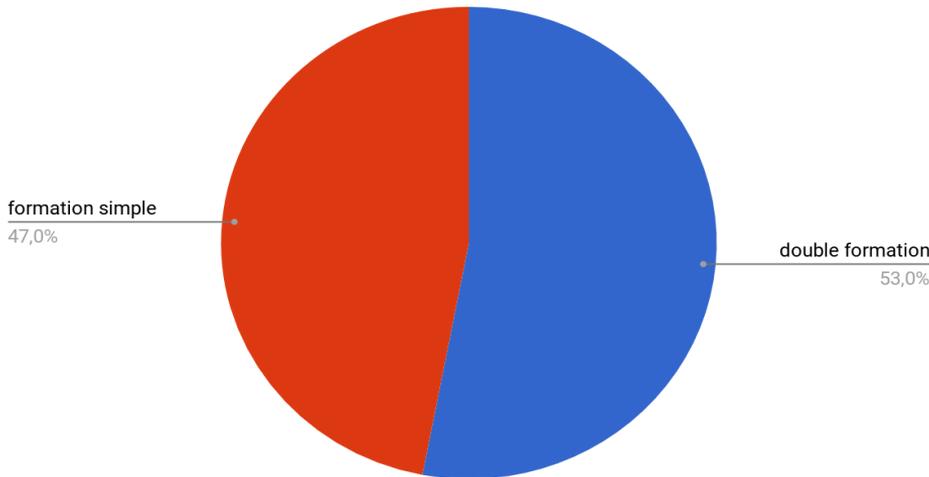


La formation de Master en Urbanisme et Aménagement (avec différentes formations initiales) augmente légèrement, tandis que les formations uniquement en architecture, en ingénierie et en droit diminuent. La géographie est en nette progression.

Type de formation des urbanistes en 2003



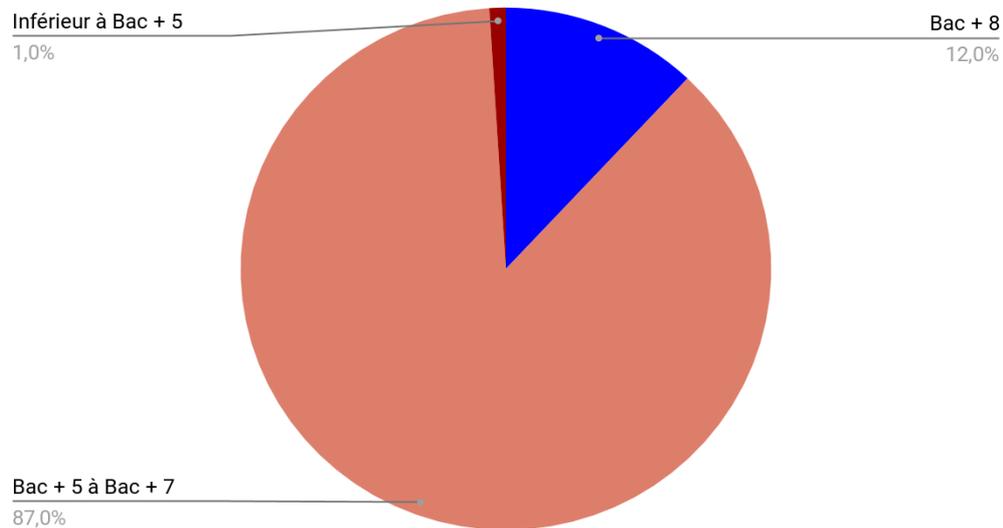
Type de formation des urbanistes en 2016



Même si cela paraît paradoxal, le nombre de doubles formations se tasse légèrement sur l'ensemble des classes d'âge des urbanistes. Cela peut s'expliquer par le fait que le nombre de géographes en cursus linéaire, lui, est en augmentation en 2016.

En 2016, le niveau de formation égal à Bac+5 (Master ou diplôme d'architecte ou d'ingénieur, notamment) est grandement majoritaire, avec 87% ; le nombre des doctorats (Bac+8) est égal à 12%, ce qui n'est tout de même pas négligeable et prouve une profession très qualifiée.

Niveau de formation des urbanistes en 2016



Quelques pistes de conclusion :

L'**échantillon étudié** est **restreint**, avec 100 situations analysées, tant en 2003 qu'en 2016. Il comprend uniquement des professionnels déjà dans la vie active, de **toute classe d'âge**.

Le **Master avec mention Urbanisme Aménagement** est possédé par **56%** des urbanistes rencontrés en 2016 (contre 45,6% en 2003), tandis que les doubles formations (initiale et complémentaire dans des domaines différents) s'élèvent à 53%.

Le nombre de diplômes égaux ou supérieurs au niveau Bac+5, hors de la mention UA est donc assez restreint.

En revanche, il reste donc un pourcentage non négligeable de formations linéaires, sans double formation, non concernées par le Master UA, sur l'ensemble des classes d'âge, alors que **ce Master est assez généralisé chez les jeunes urbanistes.**

Le nombre de domaines traités pour chaque professionnel est en **augmentation**, et les spécialités très portées en 2003 (développement économique et environnement, notamment) se tassent légèrement.

Enfin, **d'autres domaines émergent** ou se confortent dans le champ de l'urbanisme, tels que l'action touristique, l'action foncière, la concertation et la communication.

Cette étude démontre tout l'**intérêt d'un suivi dans le temps** et gagnerait à porter sur un **échantillon** de professionnels **plus large**, bien évidemment, si possible avec l'appui des administrations concernées. Une **mutualisation** de ces informations sera bénéfique pour tous.